

Préparer son projet

La Fondation Du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine, c'est quoi ?

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine de proximité. Elle participe chaque année à la sauvegarde et la valorisation de nombreux édifices partout en France : églises, moulins, musées, ... grâce aux différentes aides aux particuliers et collectivités locales ou associations qu'elle met en place.

Je suis un particulier

Lorsque vous êtes particulier, la Fondation du Patrimoine peut vous accompagner pour **tout travail de restauration** sur un site (bâti ou parcs et jardins) représentant un intérêt patrimonial mais **ne bénéficiant pas du régime des monuments historiques et se situant dans une ville de moins de 20 000 habitants**. Elle peut également aider ces projets s'ils sont situés en Site Patrimonial Remarquable (SPR), en site classé au titre du code de l'environnement ou même en dehors de ces zones, s'il est non-habitable et caractéristique du patrimoine rural (pigeonnier, lavoir, four à pain, chapelle, moulin, ...).

Cet accompagnement se fait sous la forme d'un label. Attribué pour 5 ans, il peut vous permettre de bénéficier de plusieurs aides comme une **déduction d'impôt sur le revenu allant de 50 à 100 % du montant des travaux réalisés** et, pour les foyers non imposables, **une aide de 20% du montant des travaux** (dans la limite de 3000€).

Je représente une collectivité locale ou une association

Lorsque vous représentez une collectivité locale, un organisme public ou une association à but non lucratif, la Fondation du Patrimoine peut vous accompagner pour **tout projet de sauvegarde et de valorisation du patrimoine**, qu'il soit immobilier, mobilier ou naturel et protégé ou non par l'Etat au titre des monuments historiques.

La Fondation organise ainsi des campagnes d'appel aux dons pour vous aider à financer votre projet. Ce mécénat populaire représente en moyenne 15% du plan de financement d'un projet.

J'ai encore des questions

Si vous souhaitez faire une demande de mécénat, bénéficier d'un label ou simplement plus de renseignement, vous pouvez vous rendre sur le site de de la fondation du patrimoine à l'adresse :

<https://www.fondation-patrimoine.org/>

contacter :

Frédéric-Nicolas Kocourek (chargé de mission)

au 04 37 50 35 78 ou par mail : frederic.kocourek@fondation-patrimoine.org

(Il vous mettra en lien avec un des délégués en Isère)